

**Assemblée générale de  
La section Musculation USML**

**Date : samedi 24 juin 2011**

**Lieu : Foyer freddy LEROUX, Avenue desaix 78600 MAISONS-  
LAFFITTE**

La présente feuille de présence faisant apparaître que 89 personnes sont présentes ou représenté est certifiée exacte et sincère par

Nom : BUSSO

Prénom : Marc

Fait à Maisons-Laffitte, le 24/06/2011

Signature

## **Procès-verbal de l'assemblée générale**

### **Agenda**

- 1/ Vote du budget
- 2/ Election du bureau
- 3/ tarif des cotisations
- 4/ Question diverses
- 5/ Organisation de la section la saison prochaine

### **1ère délibération**

le budget est présenté par Gérard LETTERMANN président de la section assisté de Jean-Marc PILETTE trésorier.

La situation financière est la suivante

désignation	dépenses	recettes
Cotisations perçues 2010-2011		58 220,45
Excédent 2009-2010		3 181,00
Salaires et charges		
Du 01/09/10 au 31/05/11	16 146,14 euros	
Provisions du 01/06/11 au 31/08/11	3 045,00 euros	
Facture mairie énergie et fluide	1 078,31 euros	
Achat gros matériel	22 877,69 euros	
Achats petits matériel	833,42 euros	
Maintenance matériel	1 054,27	
Cotisations USML	13 124,00	
Frais de fonctionnement section	1 815,95	
Excédent d'exploitation prévisionnel		1429

L'achat de gros matériel est constitué d'un ensemble de disque d'haltérophilie dans le but de remplacer les anciens, de systèmes de range disques, rack haltères afin de faciliter le rangement de la salle. De 2 vélos de fitness qui remplaceront 2 vélos qui ne fonctionnent plus. Une nouvelle presse à cuisse panatta pour remplacer la presse existante

Le budget est voté à l'unanimité

Voix pour 89.

Voix contre : 0

Abstention : 0

### **2ème délibération**

Plusieurs membres du bureau actuel font état de leur volonté de quitter leur fonction.

Le président Gérard LETTERMANN, qui après 20 ans de présidence sous laquelle la section a connu un développement sans précédent, a décidé de laisser sa place à une personne plus jeune .

Le trésorier Jean-Marc Pilette, le secrétaire et secrétaire adjoint : Jean-Paul CHAUVET et Roméo RUIZ confirment aussi leur décision de quitter le bureau de la section.

Afin de remplacer ces personnes, les personnes suivantes se font connaître :

En qualité de président : Marc BUSSO

En qualité de trésorier : Henri MERCHEZ  
En qualité de secrétaire : serge ROUSSEL  
En qualité de vice-président : alain BERNARD confirme sa volonté de continuer dans son poste, en qualité de directeur sportif : Olivier LETTERMANN confirme sa volonté de continuer dans son poste  
Gérard LETTERMANN est proposé au titre de président d'honneur  
L'assemblée générale constitutive élit les premiers membres du bureau

Marc BUSSO  
Nationalité Française  
2 Avenue Montaigne 78600 MAISONS-LAFFITTE  
Profession : Ingénieur  
Fonction : président

Alain BERNARD  
Nationalité Française  
28 rue Etienne Peroux 78600 MAISONS-LAFFITTE  
Profession : Conseiller retraite  
Fonction : vice-président

Gérard LETTERMANN  
Nationalité Française  
127 rue des côtes  
Profession : retraité  
Fonction : président d'honneur

Henri MERCHEZ  
Nationalité Française  
108bis rue malesherbes 78600 MAISONS-LAFFITTE  
Profession : Ingénieur  
Fonction : Trésorier

Serge ROUSSEL  
Nationalité Française  
42 rue de la Muette 78600 MAISONS-LAFFITTE  
Profession : Consultant  
Fonction : Secrétaire

Olivier LETTERMANN  
Nationalité Française  
12 Avenue Pascal 78600 MAISONS-LAFFITTE  
Profession : Ingénieur  
Fonction : Directeur Sportif

Les membres du bureau acceptent ces fonctions.  
Le bureau ainsi constitué est élu à la majorité.  
Voix pour : 89.  
Voix contre : 0  
Abstention :

### 3ème délibération

L'assemblée générale constitutive approuve l'ensemble des actes passés au nom et pour le compte de l'association en formation et dont l'état est annexé au présent procès-verbal. L'approbation de cet état entraîne la reprise des actes et des engagements qu'il contient dès l'insertion d'un extrait de la déclaration de l'association au Journal Officiel.

Cette délibération est adoptée à 89 voix des personnes ayant adopté les statuts.

### 3ème délibération

L'assemblée générale propose le montant des cotisations pour la saison 2011-2012. Les cotisations proposées dépendent de l'âge de l'adhérent et de la domiciliation.

Habitants Maisons-Laffitte/Mesnil le roi	- 20 ans	+ 20 ans
NOUVEAUX	151	197
ANCIENS	120	165
Habitants autre communes	- 20 ans	+ 20 ans
NOUVEAUX	175	230
ANCIENS	142	187

Le tarif des cotisations est adoptée à l'unanimité

Voix pour : 89

Voix contre : 0

Abstention : 0

### 4ème questions diverses

- **Créneaux horaires supplémentaires : est il possible d'avoir des créneaux de fonctionnement supplémentaires : matinée pendant les congés scolaires ou entre midi et 2 ?**

Afin de respecter la réglementation sur l'accès à une salle de musculation, chaque créneaux horaires doit être sous surveillance d'un professeur diplômé d'état ou au moins un responsable de salle qui doit faire appliquer le règlement intérieur de la section. A l'heure actuelle la section ne dispose pas de responsable de salle pour couvrir de nouveau créneaux horaire. Il est donc impossible d'envisager des créneaux supplémentaires.

Il est nécessaire de signaler que la salle se situe dans le parc des sports de maisons-laffitte et que la section utilisant cette salle doit se conformer aux règles édictées par la mairie.

- **Encadrement : est il possible d'avoir des heures supplémentaires avec des professeurs ?**

Pour cette saison 2 professeurs donnaient des cours à la salle : sébastien MARTY et olivier LETTERMANN. Une augmentation de créneaux couverts par des professeurs entraîne obligatoirement une augmentation du budget afin de rémunérer les professeurs. Il exact que la demande existe et qu'il va falloir dans le budget de la saison prochaine une provision plus importante pour la rémunération des professeurs. Il est déjà prévu pour la saison prochaine un créneau spécifique pour la musculation féminine le samedi de 15h à 17h

- **Matériel : quel type de matériel a été acheté cette saison pour la salle ?**

La section a fait l'acquisition en priorité de matériel permettant de mieux ranger le matériel (problème récurrent dans la salle). Nouveaux disques d'haltérophilies plus fins et

plus pratiques à manipuler, ranges disques, rack haltères. Deux nouveaux vélos ont été achetés par la section pour remplacer des vélos anciens qui commençait à donner des signes de faiblesse et étaient très utilisés. Et enfin une nouvelle presse à cuisse PANATTA pour remplacer la presse à cuisse GERVASPORT qui ne fonctionne plus parfaitement. Une partie de ce matériel a déjà été livré et est entreposé dans le sous sol de la salle le reste sera livré première semaine de juillet. A l'issue les responsables de salle et les adhérents qui voudraient bien donner un coup de main feront un nettoyage complet de la salle et procéderons à l'installation du nouveau matériel. Lors de cette opération la salle sera fermée. La livraison de la presse à cuisse est prévue début septembre.

## **5/ Organisation**

en fin de saison dernière la section a fait connaître son envie de quitter la structure de l'USML afin de constituer une nouvelle association indépendante, la structure de l'USML ne répondant plus aux attentes de notre section.

Après avoir écouté nos remarques l'USML avait proposé les mesures suivantes : une réduction des cotisations adultes, la mise à dispositions d'un compte indépendant et l'engagement de la modification de l'organisation afin de mieux répondre aux besoins des sections.

### Rappel et synthèse des arguments

saison 2010 2011 : année de transition, les adhérents étaient hésitants ; aujourd'hui, voici le bilan de la saison écoulée au sein de l'USML

teneur du bilan :

- + : baisse de 4 euros sur les droits d'entrée ( 40 au lieu de 44 euros ), et statut quo pour la saison à venir
- les droits d'entrée acquittés s'assimilent à une redevance qui ne correspond pas aux prestations fournies
- on est sous la tutelle de l'USML
- l'USML ne constitue pas un écran efficace en cas d'incident ouvrant sur une responsabilité juridique, la section n'est pas dégagée de ses responsabilités vis à vis de ses membres
- nous ne sommes pas entièrement maîtres de nos décisions, notamment celles relatives aux dépenses
- difficulté pour mettre au point le contrat de travail d'un des moniteurs, donc mauvais service
- l'USML paraît être une structure qui ne peut correspondre à nos besoins
- La communication de l'USML n'est pas mise en œuvre pour nous
- la possibilité d'emprunt pour financement n'est pas justifiée par les habitudes de gestion de la section qui paye comptant

Il en résulte que le bilan de l'année de transition n'est pas positif.

Le bureau estime qu'il est plus profitable dans l'intérêt de tous les adhérents de créer une association autonome pour les motifs suivants :

Optimisation des frais de gestion (assurance obligatoire adhérents et bureau, comptabilité...)

rappel coût USML : 40 euros contre 8 euros en association autonome

Réactivité liée à l'absence d'intermédiaire

Meilleure prise en charge de l'aspect social (contrats de travail)

Dialogue direct avec les adhérents

Maîtrise des négociations avec la ville

Maîtrise de notre compte bancaire

Après avoir écouté les arguments du représentant de l'USML central hervé CHAPELLE et avoir réalisé une discussion ouverte avec les adhérents de la section musculation, le bureau propose le vote suivant :

Approbation du retrait définitif de l'USML

Délégation donnée au président pour créer sans délai l'association autonome AMM , conformément aux statuts remis en AG, la faire enregistrer en préfecture des Yvelines et ouvrir un compte bancaire

Cette décision est acceptée à la majorité

Voix pour : 89

Voix contre : 0

Abstention : 0

Le président de séance

Marc BUSSO

Le secrétaire de séance

Serge ROUSSEL